

Recherches sociographiques



Renée B.-DANDURAND, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dirs), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*

Christiane Bernier

Volume 41, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057359ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057359ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernier, C. (2000). Review of [Renée B.-DANDURAND, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dirs), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 178–181. <https://doi.org/10.7202/057359ar>

présent à la maison, et ne pas inclure les premiers dans la famille entendue ici au sens strict d'un mode de vie en présence quotidienne d'au moins un enfant à charge. Le couple dont les enfants ont quitté le foyer forme encore avec eux une famille, c'est évident, mais d'un point de vue analytique, il vaudrait mieux l'identifier comme un couple sans enfant dans les tableaux. Cette distinction est essentielle du point de vue de la politique familiale car les besoins des familles avec enfant présent ne sont pas les mêmes que ceux des couples sans enfant présent. Je donnerai un exemple pour illustrer la pertinence de cette suggestion. En analysant les données de l'Enquête sur les dépenses des consommateurs entre 1969 et 1996, j'ai observé un écart grandissant entre la situation des jeunes familles avec enfant et celle des couples sans enfant présent au cours de la période. Comment se comparent la consommation, l'emploi du temps, les revenus, etc., des familles (avec enfant donc) et des autres types de ménages sans enfant ? Il y aurait là matière à analyses fort révélatrices. Le Bureau de la statistique du Québec a déjà donné de telles analyses par génération dans une publication antérieure et il suffirait de reprendre la même approche mais cette fois du point de vue de la famille au sens d'une unité avec enfant présent au foyer.

Dernière remarque : cette publication illustre bien l'intérêt d'exploiter au moyen d'une analyse secondaire l'énorme stock de données existantes recueillies par les organismes publics. Il faudrait que le nouvel Institut de la statistique se donne comme mandat de le faire systématiquement et qu'il en fasse une priorité. Cette publication sur la famille n'est-elle pas aussi le premier jalon de la préparation d'un rapport social d'ensemble sur le Québec ? L'ISQ y songe et il faut souhaiter que le projet soit mené à terme.

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie et CEFAN,
Université Laval.*

Renée B.-DANDURAND, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dirs), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000 ?*, Montréal, L'Harmattan, 1998, 323 p.

L'ouvrage dont il est ici question est le recueil d'une quinzaine de communications présentées lors du colloque *Les politiques familiales à l'aube de l'an 2000*, tenu en mai 1997, dans le cadre de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences). Ce colloque se voulait « une occasion pour discuter des tendances qu'allaient prendre les interventions publiques à l'endroit des familles en ce début de millénaire » (p. 12). Il en a résulté un produit tantôt informatif, tantôt réflexif, qui réussit bien à faire le point sur les modifications apportées aux politiques familiales ces dernières années, tout en critiquant les justifications qu'elles se donnent dans le cadre d'une expansion de l'idéologie

néolibérale ; on y examine aussi les discours que suscite l'établissement de ces nouvelles politiques.

Les réflexions et les débats présentés dans les divers textes se développent – ainsi que l'a identifié R. B.-Dandurand dans la présentation de l'ouvrage – autour de trois grands thèmes marquant l'évolution des politiques familiales et des familles elles-mêmes :

1) Tendance vers une politique axée sur l'enfance et la conciliation entre famille et travail. Plusieurs contributions relèvent que les politiques familiales actuelles semblent, en effet, moins viser la famille comme institution que certains de ces membres, suivant en cela l'évolution des familles elles-mêmes vers une individuation de plus en plus marquée de ses composantes (les mères et les enfants).

2) Questionnement sur la place du père en contexte familial. Conséquence de la première tendance – qui a beaucoup orienté les politiques familiales vers les mères et les enfants –, plusieurs auteures et auteurs font état que, dans un contexte assez généralisé de désunion familiale, une nouvelle lecture de l'exclusion des pères de ces politiques fait surface. Mais cette nouvelle prédisposition apparaît, si l'on se fie aux communications qui portent sur le sujet, encore assez timide, en ce sens que, aussi bien du côté des analystes que de celui des gestionnaires de politiques, on semble ne pas trop savoir sur quel pied danser, tant la problématique est complexe ; c'est-à-dire que, alors que l'on s'entend pour dire qu'il faut revaloriser le père, mettre en œuvre des moyens pour augmenter sa participation active affective dès l'arrivée du premier enfant, on ne trouve pas de consensus sur ce qu'il faut exactement pour l'intégrer, autrement qu'à titre de pourvoyeur légal.

3) Tendance vers les politiques ciblées pour les familles à bas revenus. Concrétisation de la fin de l'universalité des programmes sociaux de tous ordres – orientation déjà bien manifeste dans certains pays, notamment en Australie, aux États-Unis et au Canada –, on nous présente les effets de la sélectivité de plus en plus marquée des politiques familiales allant vers des groupes sociaux désignés.

Afin de faire une ventilation plus spécifique des analyses et des critiques élaborées en fonction de ces trois thèmes, je suggère de rassembler sous trois *rubriques* les diverses contributions de l'ouvrage : celles ayant un contenu portant sur des politiques familiales à l'extérieur du Canada ; celles ayant un contenu abondant d'une manière ou d'une autre la problématique des pères ; et celles ayant un contenu portant sur la politique familiale en contexte canadien (québécoise, canadienne, ontarienne).

1. Six textes présentent un contenu qui développe les thèmes un et trois dans un contexte autre que ceux du Canada ou du Québec : soit, ils exposent les éléments de la politique familiale et d'aide sociale d'un pays spécifique (modèle suédois, par B. ARVEPARES ; politique de la petite enfance en France, par A. NORVEZ ; assistantes maternelles et services de garde français, par J. Bergeron et M.-H. SAINT-PIERRE ; *welfare* aux États-Unis, par P. VILLENEUVE et F. LESEMANN) ; soit, ils

procèdent à une comparaison entre certains pays européens ou néo-européens, au titre de ces politiques (F. SCHULTHEIS ; A.-H. GAUTHIER).

2. Cinq autres textes portent, par ailleurs, sur des problématiques liées aux pères, dont quatre en contexte québécois : présentation de données relatives au peu d'intérêt des pères à se prévaloir des nouvelles prestations du congé parental instaurées au Québec depuis le début des années quatre-vingt-dix, et explication de la situation en fonction des principales raisons invoquées par les pères eux-mêmes à l'encontre de leur utilisation (F. LEPAGE et M. MOISAN) ; données sur la diversité – peu analysée par la communauté scientifique jusqu'à présent – des trajectoires parentales des hommes, qui se trouvent souvent dans un rôle de parent-éducateur des enfants des autres (C. LE BOURDAIS, H. JUBY, HÉ DESROSIERS) ; analyse des conséquences des transitions familiales sur les mères, les pères et les enfants, ainsi que des différences d'utilisation de service d'aide ou de consultation à la suite d'une séparation, par les unes et les autres (M. SIMARD, M. BEAUDRY) ; exposition, à partir d'entrevues avec des pères divorcés, de leur vécu et de leurs souffrances lors de la séparation, et analyse de leurs stratégies de survie émotionnelle (G. DULAC) ; et, finalement, regard sur la *fragilité du père* dans les sociétés postmodernes à la faveur d'une réflexion révélant les ambiguïtés et les contradictions du discours demandant aux pères d'être *plus pères*. En situant sa critique dans le contexte français, l'auteur se demande comment on pourrait éviter le *décrochage* des pères (F. DE SINGLY).

3. Restent quatre textes qui appellent une attention particulière en ce qu'ils développent soit des analyses diverses sur les politiques familiales en contexte québécois, canadien et ontarien (P. LEFEBVRE ; R. ROSE ; C. ANDREW) ; soit une analyse des discours féministes québécois portant sur des débats suscités par l'établissement d'une politique familiale (F. DESCARRIES et C. CORBEIL).

Ainsi, après avoir synthétisé les principaux objectifs et les nouvelles orientations de la politique familiale du Québec, Pierre LEFEBVRE fait une critique sévère de l'*allocation unifiée* qu'elle propose pour les faibles revenus, affirmant que, en privilégiant la lutte à la *pauvreté monétaire* des familles par une aide sélective, le Québec fera tristement partie du club des pays qui ont choisi de lutter contre la grande pauvreté à partir de ce type de mesure ; selon l'auteur, ce choix ne peut qu'aboutir – comme cela est le cas aux États-Unis et en Australie – à la « pire performance en matière de pauvreté des enfants et des familles monoparentales des pays occidentaux ».

Ruth ROSE, de son côté, rappelle les origines théoriques et historiques des politiques sélectives, au Canada et au Québec, ainsi que leurs transformations. Elle compare, ensuite, les programmes (revenu minimum garanti [RMG] et supplément de revenu garanti [SRG]) en soulevant les divers aspects, au regard de la nouvelle politique québécoise de la famille, qui se présente tout à la fois comme une aide aux familles démunies et un incitatif à l'emploi.

À partir d'une autre approche, mais dans le même ordre d'idées – réflexion sur la politique familiale et la réforme de la sécurité du revenu – F. DESCARRIES et C. CORBEIL jettent un regard critique sur le discours féministe québécois, en soulevant les contradictions qui se font jour dans les revendications des féministes, d'un

groupe à l'autre. Ces contradictions, selon elles, peuvent mener non seulement à des ambiguïtés et à des confusions sur les prémisses mêmes de la lutte des femmes, mais surtout à certains retours en arrière, faisant fi de principes aussi fondamentaux que, par exemple, l'accession à l'autonomie financière pour les femmes ou la définition de la responsabilité des enfants comme relevant de l'ensemble social et non uniquement des mères. Ainsi, elles présentent les dangers de glissement que comporte une revendication d'un statut spécifique (exemption) pour les mères monoparentales, face à l'obligation de l'inscription dans un parcours de recherche d'emploi lorsque les enfants atteignent l'âge de deux ans. Contrer la tendance néolibérale à l'expansion du concept et de la pratique du *workfare* est une chose, diront-elles, mais on ne peut laisser dans l'ombre le fait que rester à la maison, pour les mères, les réinscrit presque automatiquement (ainsi que la société) dans un modèle de division sexiste de la répartition socio-sexuelle du travail domestique, renforçant par le fait même ses effets pervers sur les femmes : conditions d'isolement, liens de dépendance économique, risques de marginalité et d'exclusion des femmes à la suite d'une absence prolongée du marché du travail.

Le dernier texte présenté ici (mais non le dernier de l'ouvrage) porte sur les énoncés de politique du gouvernement conservateur, en Ontario, en ce qui a trait à la garde des enfants. En faisant une lecture des diverses transformations imposées au système de garde depuis l'avènement du gouvernement conservateur Harris, C. ANDREW se demande si ces nouvelles orientations sont impulsées par un souci de décentralisation politique au profit des municipalités ou par une volonté de réduction des dépenses de l'État qui veut, ce faisant, aussi privatiser une partie des services de garde. Quoi qu'il en soit, dira-t-elle, il faut s'interroger à savoir si elles ne servent pas, entre autres, à camoufler une résurgence de la vision conservatrice de la famille. Ce texte est important, me semble-t-il, non seulement parce qu'il souligne le danger toujours présent d'un retour à une vision traditionnelle de la famille lors de modifications des politiques familiales, mais aussi parce qu'il permet de constater à quel point il aurait été intéressant d'avoir, à l'instar des présentations des modèles européens et américains, des comparaisons de politiques familiales adoptées dans d'autres provinces du Canada.

C'est le seul reproche que je ferais, en fait, à l'ouvrage *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000 ?* que j'ai trouvé, par ailleurs, intéressant et utile.

Christiane BERNIER

Université Laurentienne.

Mathieu BEAUREGARD, *La folie de Valéry Fabrikant. Une analyse sociologique*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1999, 143 p.

Le 24 août 1992, un professeur de l'Université Concordia assassinait quatre de ses collègues, puis demandait l'attention des médias pour dénoncer les injustices